

JUSTEMENT OU L'ILLUSION D'UN DISCOURS AJUSTÉ

Gilles CORMINBOEUF
Université de Fribourg

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur le marqueur justement, dans ses dimensions syntaxique, sémantique et pragmatique, sur la base d'une distinction entre justement régi et justement non régi. Nous montrons que dans son emploi non régi justement réalise une opération de confirmation de la fiabilité d'un objet-de-discours dans la mémoire discursive. Cet objet peut être introduit dans la mémoire discursive par l'opération même consistant à rehausser son crédit – il peut donc être totalement inédit. Autrement dit, l'occurrence de justement peut réaliser un « coup de force » sur le savoir publiquement partagé.

ABSTRACT

This study focuses on the marker justement (≅ 'by the way, 'actually') in its syntactic, semantic and pragmatic dimensions, based on a distinction between governed and ungoverned justement. We show that in its ungoverned use, the marker carries out a confirmative operation of the discourse object's reliability in the discourse memory. This object can be introduced into the discourse memory by the operation of its credit's enhancing – it can thus be totally new. In other words, the occurrence of justement can carry out a "takeover" on the discourse memory.

1. INTRODUCTION¹

Justement est l'un des adverbes en *-ment* les plus communs, notamment en français parlé. Ainsi, dans le corpus OFROM *Corpus Oral de Français de Suisse Romande* (Avanzi *et al.* 2012-2020 : www.unine.ch/ofrom) – qui compte actuellement 1'005'318 mots – la forme *justement* apparaît 820 fois,

¹ L'auteur remercie Marie-José Béguelin et Alain Berrendonner pour leurs commentaires judicieux sur une version antérieure de cette étude.

en seconde position derrière l’adverbe *vraiment* (2474 occurrences), mais devant les autres adverbes en *-ment* :

Adverbe	Nb. d’occurrences
<i>vraiment</i>	2474
<i>justement</i>	820
<i>tellement</i>	511
<i>exactement</i>	449
<i>forcément</i>	403
<i>finaleme</i>	275
<i>autrement</i>	189
<i>franchement</i>	179
<i>effectivement</i>	162
<i>évidemment</i>	146

Tableau 1. – Les dix adverbes en *-ment* les plus communs dans OFROM²

Afin de clarifier notre propos, nous ferons une distinction syntaxique liminaire entre emploi régi et emploi non régi de *justement*. Nous reviendrons ultérieurement (§ 4) sur les configurations syntaxiques que présente cette unité.

Dans son emploi régi d’adverbe de constituant, *justement* caractérise un prédicat :

- (1) Je me trouve *justement* condamné. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)
 (a) C’est *justement* que je me trouve condamné.
 (b) Je ne me trouve pas *justement* condamné.
 (c) Est-ce que je trouve condamné *justement* (ou non) ?
 (d) Je me trouve fort / très *justement* condamné.
 (e) L1 : Tu te trouves *justement* ou injustement condamné ?
 L2 : *Justement*.

Les énoncés (1) montrent que *justement* est clivable (1a), positionnable à droite du morphème de négation *pas* (1b), ou encore suivi de *ou non* et précédé d’une P – c’est-à-dire sous une modalité interrogative (1c) ; il est par ailleurs graduable au moyen d’un intensifieur du type *très* ou *fort* (1d) et il peut constituer une réponse elliptique à une question (1e).

² Les comptages dans le corpus OFROM confirment les observations de Bilger & Cappeau (2004) sur le *Corpus de référence de français parlé* (CRFP). Dans le corpus de presse écrite dépouillé par les auteurs, extrait du périodique *Le Monde*, *justement* ne fait en revanche pas partie des adverbes en *-ment* les plus courants ; ceux-ci sont, dans l’ordre de fréquence : *seulement*, *notamment*, *également*, *actuellement*, *vraiment*, *largement*, *particulièrement*, *simplement*, *rapidement*. À noter que *précisément*, parfois tenu pour un synonyme de *justement*, n’apparaît que 11 fois dans OFROM (dont 7 fois précédé de *plus*).

Dans son emploi non régi, *justement* présente les propriétés inverses : il réagit négativement aux mêmes tests – ce qui est l'indice d'une facture syntaxique distincte. Les énoncés (2a-e) apparaissent en effet peu vraisemblables :

- (2) C'est marrant j'ai *justement* croisé ta femme hier soir... (web, <https://fondation.forumactif.fr>)
- (a) ??C'est *justement* que j'ai croisé ta femme hier soir.
 (b) ??Je n'ai pas *justement* croisé ta femme hier soir.
 (c) ??Est-ce que j'ai croisé ta femme hier soir *justement* (ou non) ?
 (d) ??J'ai très / fort *justement* croisé ta femme hier soir.
 (e) L1 : Tu as *justement* ou injustement croisé ma femme hier soir ?
 ??L2 : *Justement* !
 (e') L1 : Tu as croisé ma femme hier soir ?
 ?L2 : *Justement* !

L'échange (2e') n'est pas impossible, mais L2 n'y répond pas à la question totale de L1. On comprend *justement* au sens de <'justement, j'allais t'en parler'>. L'incidence à l'énonciation est la condition pour que *justement* non régi puisse constituer une « réponse » à une demande de dire. Autre différence entre (1) et (2) : *justement* non régi est plus mobile (*justement, j'ai croisé ta femme / j'ai croisé ta femme, justement*).

À notre connaissance, la syntaxe de *justement* est peu documentée, mais les observations consignées dans les travaux à disposition sont instructives au moins en ce qui concerne deux aspects.

D'une part, *justement* apparaît en usage « absolu » (Bruxelles *et al.* 1982), de « mot-phrase » / « prophrase » (Garcia 1983 : 391, 396) ou « holo-phrastique » (François 2016). François (2016) évoque ce cas de figure où *justement* – prédication averbale (*ibid.*, 226) – marque un « acte de discours autonome » (*ibid.*, 223). *Justement* peut donc constituer un tour de parole minimal, prosodiquement isolé, et réalisant à lui seul l'énonciation d'une clause (Groupe de Fribourg 2012 ; v. *infra*, extraits 5 et 7).

D'autre part, *justement* peut être suivi d'un énoncé de modalité non assertive. Ainsi, Lepneveu (1998, cité par François 2016) souligne que *justement* peut figurer en tête de n'importe quel énoncé : interrogatif, à l'impératif, averbal, etc., ce que confirme Gezundhajt (2000 : 214) pour qui dans l'exemple oral « [...] alors *justement* vous qui êtes journaliste euh est-ce que [...] », la question en *est-ce que* est « justifiée par la mention antérieure d'un élément [*i.e.* la fonction de journaliste] qui lui sert de point d'ancrage ». Un passage de l'extrait (9) *infra*, reproduit en (3), illustre le même phénomène :

- (3) <il est question des vaches de la race d'Hérens>
 L1 : c'est la corne qui importe et peut-être pas le lait qui importe
 L2 : *justement* est-ce que ça fait- ça fait quand même moins de lait que les vaches laitières ? + vous avez pas intérêt plutôt à prendre des vaches laitières ? (= extrait 9)

Justement n'exerce donc pas de restriction sélective sur l'élément adjacent (s'il y en a un), qui peut être quelconque.

Ces deux propriétés – autonomie syntaxique et absence de restriction sélective – argumentent en faveur du statut non régi de *justement* dans les exemples de ce type.

Dans la littérature scientifique, à la suite de Bruxelles *et al.* (1982), cette distinction syntaxique (régé vs non régi) trouve son corollaire au plan sémantico-pragmatique : l'emploi « descriptif » (1) est opposé à l'emploi « pragmatique » (2) – qui subsume plusieurs sous-emplois ('inversion argumentative', 'acquiescement' et 'coïncidence', v. *infra* § 2.1.2). Nous verrons cependant (*infra*, § 4) que l'on ne peut pas assimiler sans examen *justement* « pragmatique » à *justement* non régi.

Au § 2, nous présenterons un aperçu critique des travaux sur *justement*. Nous détaillerons les emplois repérés (§ 2.1.), leur distribution quantitative (§ 2.2), puis nous discuterons deux points de controverse, la dimension polyphonique de *justement* (§ 2.3) et son rôle de renforcement de l'argumentation (§ 2.4). Le § 3 précisera notre position quant à l'opération de confirmation que réalise *justement* « pragmatique ». Au § 4, nous proposerons un tableau clinique de la syntaxe et de la sémantique de *justement*, en revenant sur la distinction entre *justement* régi (§ 4.1) vs non régi (§ 4.2). Le § 5 sera consacré aux rendements pragmatiques de *justement*. Nous concluons en nous questionnant sur la relation entre *justement* et *juste* adverbe.

2. ÉTUDES ANTÉRIEURES

L'unité *justement* a fait l'objet de plusieurs études spécifiques (Bruxelles *et al.* 1982, Serça 1996, Gómez-Jordana 2010b, 2017, François 2016), alors que d'autres étudient *justement* dans le cadre d'une analyse de plus grande ampleur, en comparaison avec d'autres marqueurs (*inter alia* Garcia 1983, Nøjgaard 1992, Gezundhajt 2000). Ces travaux distinguent plusieurs sous-emplois de *justement* (§ 2.1), très inégalement représentés d'un point de vue quantitatif (§ 2.2). Dans l'emploi « pragmatique », *justement* incorporerait une composante polyphonique (§ 2.3), et opérerait un renforcement de l'élément sur lequel il porte (§ 2.4). Voyons cela en détail.

2.1. Les divers emplois observés

2.1.1. *Justement* « descriptif »

Adverbe de constituant régi par le SV (v. ex. 1), paraphrasable par la locution « d'une manière juste » (Plantin 1996 : 69), *justement* peut être modifié par {*très, fort, si, plus*}, comme dans (1d) *supra* ou (4) :

- (4) La gloire est acquise *justement* ou injustement. Est-elle acquise *justement*, elle est due à des services rendus ou à l'estime des autres hommes. Est-

elle acquise injustement, elle a pour cause l'injustice de ceux qui accordent des honneurs à cet homme. (Plotin, *Ennéades*, Wikisource)

La commutation de *justement* avec son antonyme *injustement* dans (4) constitue un argument supplémentaire en faveur du statut régi.

2.1.2. *Justement* « pragmatique »

Pour l'emploi non régi (v. ex. 2), trois sous-emplois « pragmatiques » sont identifiés dans la littérature scientifique (Bruxelles *et al.* 1982, Serça 1996, Gómez-Jordana 2010a, 2017, etc.) : un emploi d'« inverseur argumentatif » (§ 2.1.2.1), un emploi où *justement* signifie un « acquiescement » (§ 2.1.2.2) dans le contexte d'une réponse affirmative ou d'une ratification, et un emploi de « coïncidence » (§ 2.1.2.3).

2.1.2.1. *Justement* 'inverseur argumentatif'

L'emploi d'« inverseur argumentatif » est nettement le mieux documenté dans la littérature scientifique (Bruxelles *et al.* 1982, Garcia 1983, François 2016). Il apparaît typiquement dans un contexte de dialogue et en emploi absolu, comme dans l'échange (5) :

- (5) L1 : Je n'épouserai pas ce type, je ne veux pas finir mes jours en rase campagne.
 L2 : Pourtant, tu devrais aimer la campagne, tu y es née.
 L1 : *Justement*. (cité par Bruxelles *et al.* 1982)

Le second tour de parole de L1 se comprend au sens de <je suis bien placé pour savoir que je ne veux plus jamais remettre les pieds à la campagne>. Bruxelles *et al.* (*ibid.*, 153) détaillent comme suit le renversement argumentatif qu'indique *justement* :

- a) L'énoncé X de L2 « s'inscrit dans une argumentation en faveur d'une conclusion *r* ».
 b) L1 « tire de ce même X un argument en faveur d'une conclusion *non-r* ».

Voyons un second exemple de *justement* inverseur, avec à sa suite le commentaire de Plantin (1996) reproduit tel quel :

- (6) OPPOSANT : – Tu ne sortiras pas ce soir ! Ta sœur a bien attendu d'avoir seize ans !
 PROPOSANT : – *Justement*, on a vu le résultat ! (cité par Plantin 1996)

L'Opposant justifie son refus par une argumentation qui se décompose comme suit :

- Argument : ta sœur a attendu d'avoir seize ans pour sortir le soir.
- Conclusion : tu ne sortiras pas ce soir.
- Implicite factuel : le Proposant n'a pas seize ans.
- Implicite argumentatif : une loi générale, du type <les enfants d'une même

famille doivent être traités de la même façon>.

Le Proposant le réfute en retournant cette argumentation :

- Il est d'accord sur le fait avancé comme argument.
- Mais de ce même fait il tire la conclusion implicite opposée : tu dois me laisser sortir ce soir.
- Implicite factuel : la triste histoire de la sœur dont l'instinct de liberté a été trop longtemps brimé.
- Implicite argumentatif (une forme d'argumentation par les conséquences) : <une mesure dont les conséquences sont mauvaises doit être réformée>. (Plantin 1996 : 69-70)

Les études de Garcia (1983) et Nøjgaard (1992) sont convergentes. Pour Garcia (1983 : 394), il y a reconnaissance et réinvestissement d'un argument mentionné au préalable, mais réutilisation à d'autres fins, puisque la polarité argumentative est inversée, ce que l'auteur glose ainsi : « tu crois avoir dit cela pour prouver le contraire de ce que je veux montrer. Au contraire, c'est là un argument fort pour ma thèse ». De manière concordante, Nøjgaard (1992 : 416) glose comme suit le mouvement rhétorique que déclenche *justement* inverseur : « ton assertion peut sembler correcte, mais elle ne l'est pas ou, en tout cas, la conclusion que tu parais en tirer est fautive : c'est à la conclusion opposée que conduit ton argument ».

Bruxelles *et al.* postulent que « *justement* absolu », *i.e.* formant à lui seul une réplique complète, « a toujours la fonction d'inverseur argumentatif » (*ibid.*, 153) ; ce postulat est cependant remis en question par plusieurs auteurs, et nos exemples de « *justement* d'acquiescement » (*infra*, §2.1.2.2) le montrent également. En emploi non absolu, « *justement* Y » peut également inverser l'orientation argumentative, avec les fonctions générales suivantes :

- Expliciter la conclusion *non-r* (*justement, allons-y*) ;
- Spécifier la raison qui justifie le retournement argumentatif (*justement, c'est pour ça que...*), cf. ex. (6) ;
- Appuyer la conclusion *non-r* (*justement, si en plus...*) (Bruxelles *et al.* 1982 : 156 sq).

Autant Bruxelles *et al.* (1982) que Plantin (1996) soulignent l'impact argumentatif de l'emploi d'inverseur :

Justement est un opérateur exemplaire de l'opération de retournement qui est à la base du rapport argumentatif. Il est donc un instrument argumentatif redoutable ; devant une argumentation à laquelle on ne sait trop quoi rétorquer, on peut toujours dire « *justement, justement* », qui laisse entendre que les faits invoqués par l'adversaire plaident non pas pour sa propre conclusion, mais bien pour la conclusion opposée... (Plantin 1996 : 70)

Et on peut également dire « *justement, justement* » pour laisser entendre que l'on adhère à l'argument de l'allocutaire, ce qui nous amène au second emploi pragmatique.

2.1.2.2. *Justement* ‘d’acquiescement’

Bruxelles *et al.* (1982 : 155) jugent archaïque, exclu en français actuel, l’emploi d’acquiescement (avec le sens de ‘tout juste’, ‘tout à fait’, ‘oui’ ‘exactement’) – ceci bien que les auteurs concèdent avoir entendu un exemple à la radio... Avec Gómez-Jordana (2010b), nous pensons toutefois que même peu attesté, cet emploi reste vivant au XXI^e siècle. Dans (7), une mère, L1, est inquiète et réticente quant au fait que sa fille va partir en voyage à Barcelone, un séjour du reste *organisé à l’arrache*. Cette information n’est toutefois pas manifeste pour L2 au moment où survient *justement* :

- (7) L1 : ils partent une semaine à Barcelone
- L2 : mh mh +++ oh ben ça va lui plaire en plus à la # # euh à Barcelone
- L1 : ben *justement* ++ alors après voilà tu vois euh:: c’est un peu à à::-
- comment- + organisé à l’arrache tu sais comment euh
- L2 : mh mh³

En disant *justement*, L1 ratifie l’appréciation de L2 (*ça va lui plaire*). La manière dont est prononcé *justement* (très articulé), la pause qui suit (v. Figure 1) et la paraphrase par ‘tout à fait’ ne s’opposent pas à cette analyse⁴.

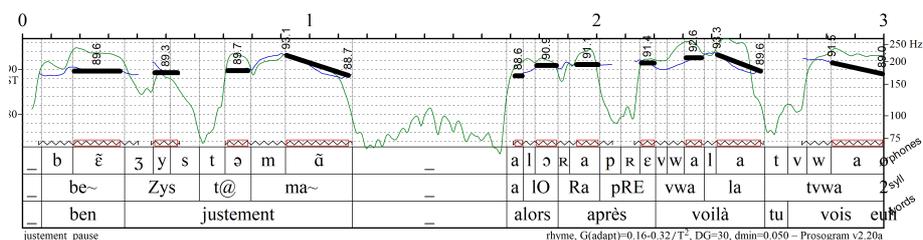


Figure 1. – Prosogramme de l’exemple (7)

Suite à sa ratification (*ben justement*), L1 fait part de son inquiétude, séquence qu’elle introduit au moyen de *après*, typiquement au service d’une rupture énonciative (Le Draoulec & Rebeyrolle 2018).

Dans (8) de même, les interactants sont en accord, l’argumentation est clairement coorientée :

³ Sauf indication contraire, les extraits oraux cités sont issus du corpus OFROM. Les conventions de transcription sont indiquées à la fin du papier. Comme tous les autres exemples oraux de cette étude, l’extrait peut être écouté sur le site du corpus OFROM.

⁴ Cela dit, on ne peut sans doute pas exclure ici que L1 inverse l’argumentation. L’argument *ça va lui plaire* est-il recyclé comme argument en faveur de l’inquiétude parentale ? (« c’est bien le fait que ça va lui plaire qui m’inquiète ! »). La modulation bas-haut-bas dans la prononciation de *justement* – très différente de celle de (8) – pourrait en effet être lue comme lourde de sous-entendus.

- (8) L1 : mais le- c'est vrai que le jour où: je veux quelque chose de: [XXX]
 L2 : voilà parce que là tu as plus qu'à attendre que ton deuxième pilier⁵ il prenne de la valeur pour le mettre euh: tu vois
 L1 : *justement* pis là en faisant en en ayant pris cet appartement je peux encore mettre de côté de l'argent
 L2 : mh mh

Acquiescer au moyen de *justement* a parfois pour finalité la reprise du tour de parole, mais dans ce cas cela reste un acquiescement (de façade).

2.1.2.3. *Justement* de 'coïncidence'

Nombreux sont les dictionnaires et les travaux de linguistique qui (re)prennent à leur compte la dénomination « *justement* de coïncidence », pour suggérer que l'unité opère un raccord avec un élément du cotexte (v. *infra* § 2.3, à propos de la dimension polyphonique)⁶.

Pour *justement* de coïncidence, Nøjgaard (1992 : 417) évoque une « polyphonie monologale », « le locuteur se répond en quelque sorte à lui-même ». Il glose cet emploi comme suit : « Je (te) signale (à ce propos) un argument approprié (confirmant, *i.e.* parlant en faveur de la même conclusion que ce que je viens de dire) ».

Dans l'extrait (9) où *justement* apparaît à quatre reprises, une jeune fille de dix-neuf ans évoque son travail à l'alpage où elle s'occupe de vaches de la race d'Hérens, réputées combattre pour établir une hiérarchie sur l'alpage :

- (9) L1 : pour le moment je fais une année sabbatique parce que j'ai pas trouvé de stage + et euh mes passions + c'est le foot + et la race d'Hérens
 L2 : alors euh tu habites dans une ferme ? comment ça se passe la vie à la ferme ?

⁵ Le « deuxième pilier » est la prévoyance professionnelle en Suisse, qui donne droit sous condition à une rente vieillesse à la retraite. Une part du 2^{ème} pilier peut être utilisée, sous condition également, comme fonds propres pour l'acquisition d'un bien immobilier.

⁶ Bien que le terme de « coïncidence » soit communément utilisé à propos de *justement* (TLFi, Bruxelles *et al.* 1982, Serça 1996, Gezundhajt 2000, Gómez-Jordana 2010b, François 2016 suivant sur ce point Lenepveu 1998), il demeure mal défini. Pour Bruxelles *et al.* (1982 : 163), au moyen de *justement* « le locuteur met au service de son propre discours un fait ou un discours antérieur qu'il exploite à ses propres fins. Avec les *justement* de coïncidence cette exploitation revient à prendre appui sur un fait extérieur pour donner au discours un à-propos ». Gezundhajt (2000 : 210) décrit *justement* comme « un marqueur argumentatif permettant à l'énonciateur d'utiliser un élément de la situation ou du contexte discursif comme point d'ancrage allant dans le sens de son argumentation » ; ainsi, pour l'auteure, dans *Justement, je montais vous voir*, « l'énonciateur marque la coïncidence qui existe entre un événement situationnel et sa propre visée volitive ». En lisant ces quelques définitions, la distinction entre « coïncidence » et « inversion argumentative » semble s'estomper (v. *infra*, § 3.2).

- L1 : la vie à la ferme ben en ce moment je suis en plein dedans vu que + je suis ben *justement* dans mon année sabbatique alors j'aide mon papa + euh:: mh:: + ben en gros euh le matin on se réveille assez tôt pour s'occuper du bétail les nourrir les traire + on les sort on fait des parcs + enfin on sort les vaches [... 1'09'']
- L1 : l'après-midi je suis un peu tranquille + jusqu'à: trois heures et demie quatre heures je dois aller traire + pis le soir on rentre les vaches + qui étaient dehors oh ben *justement* depuis environ sept heures et demie comme ça + et pis après euh vingt-et-une heures au lit [... 20'']
- L2 : ok et pis la grandeur de la ferme c'est vraiment une grande exploitation ou c'est: ?
- L1 : euh comparé aux exploitations de Fribourg ou du canton de Vaud c'est minuscule + et le:: si on veut ici vu que c'est plus euh: montagneux + eh ben les exploitations elles peuvent pas être vraiment grandes on a plus ben *justement* la race d'Hérens c'est c'est très différent parce que on peut pas en avoir beaucoup + donc euh c'est: c'est la corne qui importe et peut-être pas le lait qui importe
- L2 : *justement* est-ce que ça fait- ça fait quand même moins de lait que les vaches laitières ? + vous avez pas intérêt plutôt à prendre des vaches laitières ?

Dans (9), *mon année sabbatique* anaphorise le SN indéfini *une année sabbatique*, introduit dans la mémoire discursive au tour de parole précédent de L1 et *justement* sur-marque ce rappel anaphorique ; *je suis dans mon année sabbatique* a statut d'argument présupposé, introduit par *vu que*, pour la conclusion introduite par *alors*. Les deux occurrences suivantes peuvent également être mises en relation avec un objet-de-discours validé préalablement dans la mémoire discursive par la locutrice L1 elle-même, mais à plus longue distance. La seconde occurrence de *justement* accompagne *depuis environ sept heures et demie*, et invite à y voir une conclusion inférable de la séquence *on se réveille assez tôt pour s'occuper du bétail les nourrir les traire [...] on sort les vaches*, actualisée une minute et 22 secondes plus tôt. Cette conclusion pourrait être <on sort les vaches tôt le matin>.

Quel rôle joue le troisième *justement* ? Deux hypothèses semblent possibles :

(i) ou *justement* vient augmenter le crédit d'une conclusion présupposée <la race d'Hérens est une passion>, ce que confirme la suite (*c'est la corne qui importe*) : la passion l'emporte sur l'aspect économique (*le lait*). Le contenu de la clause (*on a plus⁷ ben la race d'Hérens*) sur laquelle porte la troisième occurrence de *justement* peut en effet être unifié avec une conclusion argumentative que présuppose le contenu de la clause *mes passions + c'est le foot + et la race d'Hérens* actualisée au début de l'extrait reproduit, deux minutes et 35 secondes plus tôt.

⁷ C'est le sens positif qui est en jeu ici : /plys/.

(ii) ou *justement* doit être unifié avec l'opération que réalise l'énonciation contiguë *les exploitations peuvent pas être vraiment grandes*, qui oriente vers une conclusion du type <il faut des bêtes adaptées à une petite exploitation>, conclusion que confirme *on a plus ben justement la race d'Hérens* – à savoir une race bovine qui se prête particulièrement bien à l'élevage de montagne. Pour actualiser (ii), des connaissances préalables sur les propriétés de cette race bovine sont requises.

La dernière occurrence de *justement*, produite par L2, enchaîne immédiatement sur une assertion de L1 (*c'est la corne qui importe et peut-être pas le lait qui importe*). *Justement* est l'indice que le contenu de l'assertion de L1 légitime la question de L2. Il s'agit peut-être aussi d'une stratégie pour reprendre le tour de parole.

Considérons l'extrait (10) :

- (10) y a mon colocataire # qui est aussi mon ami [... 14''']
 contrairement aux à mes autres amis + on a des des centres d'intérêts qui sont souvent complètement différents + euh: lui c'est vraiment un gars euh piano euh vin rouge + comme je dirais euh pièces de théâtre euh machin et tout + et d'ailleurs j'adore ça j'adore ça chez lui je voudrais pas qu'il soit autrement + et moi je suis pas du tout comme ça moi je suis plus euh télé euh binche⁸ [rires] pour aller tout dans le contraire de lui ouais télé binche euh: + et pis guitare quoi + donc euh: donc voilà mais c'est un gars avec qui *justement* habiter ça fait pl- ça f- c'est c'est agréable + on se complète bien on se marre bien + on a des vies euh on a des vies extrêmement euh: disons + mouvementées + enfin + dans le sens qu'elles bougent donc on s- on se laisse de l'es- on se laisse de la place et tout + et pis je pense qu'on a plus une relation qui pourrait correspondre *justement* à à du travail c'est-à-dire à: pour travailler ensemble s- je pense que c'est des des une complémentarité qui est pas mal

Dans (10), *c'est un gars avec qui justement habiter ça fait pl- ça f- c'est c'est agréable*, confirme l'inférence <ce gars, i.e. mon colocataire, est un bon type>, corroborée par différents indices (*mon ami ; j'adore ça chez lui*)⁹. La seconde occurrence de *justement* conduit à abduire que la complémentarité (*on se complète bien*) dont le locuteur fait état est de l'ordre de celle que pourraient entretenir des collègues de travail. *Justement* suscite la construction de cette inférence (<complémentaire comme dans une relation

⁸ /binʃ/ = bière.

⁹ Comme dans (7) *supra*, pourrait-on voir ici un emploi d'inverseur argumentatif où *justement* viendrait anticiper un argument prêté à l'allocataire (le fait qu'un colocataire très différent pourrait nuire à la cohabitation) ? Dans cette première occurrence, c'est *mais* qui réoriente l'argumentation, et non *justement*. De plus, il n'y a pas de dimension dialogale, typique de *justement* inverseur, ni un argument qui pourrait conduire à deux argumentations anti-orientées. Quant à l'argument qui pourrait être prêté à l'allocataire, il nous semble déjà anticipé dans le contexte (*mon colocataire qui est aussi mon ami*). Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'exemples ambigus, bien au contraire.

de travail>), qui demeurerait peu accessible en l'absence du marqueur. Le terme *complémentarité* vient ensuite conforter cette inférence et, si on veut, justifier la présence de *justement*. *Justement* sanctionne en quelque sorte (et confirme) le lien entre l'argument *une relation qui pourrait correspondre à du travail* et la conclusion argumentative *on se complète bien*.

Il n'est pas toutefois pas exclu que le locuteur qui emploie *justement* n'anticipe pas sur ce qu'il veut dire : *justement* viendrait confirmer la conclusion que le locuteur a en tête, non encore exprimée. Tel objet-de-discours n'étant pas public, *justement* va le rendre public en le présentant comme déjà négocié.

2.2. Des emplois inégalement représentés

Il a été observé à plusieurs reprises que l'emploi descriptif est très peu attesté – *a fortiori* à l'oral. Même remarque pour l'emploi d'acquiescement et l'emploi d'inverseur argumentatif, peu communs eux aussi ; Gezundhajt (2000 : 212) écrit que « la plupart du temps, l'adverbe *justement* ne sert pas d'inverseur argumentatif ». L'emploi qui est largement le mieux attesté est l'emploi de coïncidence (*supra*, § 2.1.2.3).

Des comptages ont par exemple été effectués dans quatre sous-corpus de 200.000 mots chacun (Cappeau, Benzitoun & Corminboeuf 2017) : un corpus de littérature du XIX^e siècle (E-Litt19), un corpus de presse écrite contemporaine (début XX^e, issu du *Corpus Evolutif de Référence du Français* : E-Presse), un corpus de parole privée extrait du *Corpus de Référence du Français Parlé* (O-Privé) et un corpus de parole publique extrait du même corpus (O-Public). La répartition des emplois de *justement* dans ces quatre sous-corpus est la suivante (l'emploi d'acquiescement n'était pas attesté) :

	Nombre d'occurrences pour 200.000 mots	<i>justement</i> descriptif	<i>justement</i> inverseur argumentatif	<i>justement</i> de coïncidence
E-Litt19	15	1	0	14
E-Presse	18	0	4	14
O-Privé	86	1	0	85
O-Public	69	0	3	66

Tableau 2. – Repris de Cappeau, Benzitoun & Corminboeuf (2017)

Les enseignements que l'on peut tirer de ces indications chiffrées sont que *justement* est plus commun dans l'oral privé que dans les autres types de

discours (oral public, presse écrite, romans du XIX^e) et que l'emploi de coïncidence est très majoritaire dans les quatre types de discours¹⁰.

2.3. Une composante polyphonique

Nøjgaard (1992) distingue *justement* « métacommunicatif confirmatif » (= emploi de coïncidence), en situation monologale, et *justement* « réfutatif polyphonique » (= emploi d'inverseur argumentatif), en situation dialogale. Dans les deux cas, *justement* justifierait un acte d'énonciation. Selon l'auteur, la composante polyphonique de *justement* explique l'emploi d'inverseur, en situation dialogale : avec *justement*, le locuteur marque d'une part son accord quant à la pertinence de l'argument ; mais dans le même temps, il *peut* marquer son désaccord quant à l'interprétation argumentative suggérée par l'allocutaire. Ainsi, pour Nøjgaard (*ibid.*, 419), la polyphonie de *justement* « pragmatique » :

lui permet de développer en situation dialogale la double fonction d'inverseur argumentatif. D'une part l'adverbial permet au locuteur de marquer son accord sur la pertinence de l'argument avancé par l'interlocuteur ; il maintient ainsi sa valeur sémantique de confirmation. D'autre part, comme il permet de dissocier les deux voix, le locuteur peut en même temps marquer son désaccord sur l'interprétation argumentative suggérée par l'interlocuteur. Ainsi l'adverbial acquiert une valeur supplémentaire de réfutation.

Autrement dit, dans l'inversion argumentative, on se sert de *justement* pour exprimer que « l'essence de l'argument est correcte (confirmation), mais que l'orientation argumentative que lui a donnée le premier locuteur est fautive (réfutation) » (*ibid.*, 420). D'autres auteurs convoquent l'hypothèse polyphonique (Bruxelles *et al.* 1982 : 163 ; Garcia 1983 : 404, 406 ; Serça 1996 : 18, 31 ; Gezundhajt 2000 : 210, 215 ; Vion 2006 : 8 ; Gómez-Jordana 2017 : *passim*)¹¹.

¹⁰ A noter que dans le corpus OFROM, la proportion d'occurrences de *justement* est presque deux fois plus élevée que dans le sous-corpus O-Privé de CRFP (820 occurrences pour un million de mots dans OFROM contre 430 dans le *Corpus de Référence du Français Parlé*, si on établit le ratio avec le même nombre de mots) ; le type de discours, plus informel et plus interactif dans OFROM, ainsi que l'ancienneté du corpus (corpus du XX^e siècle, concernant CRFP vs corpus du XXI^e siècle, toujours en cours de développement, pour OFROM) ont peut-être une incidence. Les chiffres de Moline (2014) semblent confirmer que *justement* est plus commun dans OFROM que dans d'autres corpus (11,05% des adverbies en *-ment* dans OFROM, 7,94% dans Cfpp2000 et 7,8% dans CFPQ).

¹¹ Les extraits (a) à (c) illustrent la reprise d'un élément antérieur, au moyen du SN démonstratif *ce prof* (a), du rapport explicite établi avec l'avant-discours par *comme je disais* (b) ou par *en parlant d'événement passé* (c) :

(a) mais là *justement* avec ce prof vous aviez appris quoi comme tech- quoi quelles techniques ? (OFROM)

(b) donc *justement* comme je disais j'étais pas très + très compétente en à l'école (OFROM)

Cela dit, l'occurrence de *justement* n'implique pas forcément une connexion avec une parole effectivement tenue dans l'avant-discours. Vion (2006) montre que la connexion opérée par *justement* peut se faire avec une parole non exprimée, intérieure, informulée. L'absence d'un contexte discursif ne veut toutefois pas dire qu'il y a absence d'une position énonciative. L'auteur évoque un « déjà-là » discursif présumé dans lequel *justement* ancre l'énoncé. Nos données orales, ainsi que les extraits analysés *infra* (§ 5), confirment le postulat de Vion.

C'est à notre sens un rendement pragmatique ordinaire de *justement* que de construire une image de l'état courant de la mémoire discursive (Groupe de Fribourg 2012), sans toutefois que l'on puisse invariablement identifier un quelconque avant-discours sur lequel s'appuierait le marqueur. *Justement* présente un acte énonciatif ou un fait comme relatif à l'état courant de la mémoire discursive (du moins tel qu'il est présenté par le locuteur). De ce point de vue, user de *justement* est une manière de mettre à jour la mémoire discursive, de la reconfigurer, d'en esquisser une fiction (v. *infra*, § 5).

Est-il nécessaire de parler de *polyphonie* ? Si on tient pour acquis que les « connecteurs pragmatiques » sont un cas particulier d'anaphoriques (Berrendonner 1983), on peut faire l'hypothèse que *justement* présuppose simplement la validité d'un objet-de-discours dans la mémoire discursive. Cet objet-de-discours peut avoir été effectivement validé par le discours ou par un stimulus non verbal, ou au contraire être simplement tenu fictivement pour tel. On sait qu'il est tout à fait commun de présupposer un contenu sans l'avoir validé publiquement au préalable. L'acte énonciatif ou le contenu propositionnel sur lequel porte *justement* est présenté comme en lien avec un élément de la mémoire discursive – typiquement une conclusion argumentative.

2.4. Renforcement de l'argumentation ou confirmation d'une inférence ?

2.4.1. *Justement* est parfois associé à un renforcement de l'argumentation (Garcia 1983, Gezundhajt 2000, François 2016). Ainsi, Garcia (1983 : 413) considère que dans « P *justement* Q », Q est un argument (présenté comme) plus déterminant que P pour accréditer la conclusion visée. Marqueur de coorientation argumentative, *justement* apporterait « un argument décisif » (*ibid.*, 403). De même, Gezundhajt (2000 : 212) observe que *justement* « est souvent associé à un renforcement de l'argumentation par un élément subsidiaire présenté comme plus fort que le premier ». François (2016) assigne pour sa part à *justement* deux fonctions argumentatives : une fonction

(c) Et *justement*, en parlant d'événement passé, elle repense à une période de sa vie qui a l'air de l'horrible... (web, www.jeuxvideo.com/forums)

d'inversion (= 'c'est bien là le problème') et une fonction de renforcement (= 'raison de plus' / 'ça tombe bien').

Dans (11), les marqueurs *et même* et *a fortiori* – en cooccurrence avec *justement* – expriment ce renforcement argumentatif :

- (11) (a) Kamel Daoud a mené sa *Contre-enquête* sur l'étranger assassiné dont personne ne connaît le nom, et même *justement* parce que personne ne connaît son nom. (web, www.creuse.online)
- (b) BioShock Collection bientôt sur Nintendo Switch ? [...] Le fait qu'ils arrivent bientôt sur Switch ne serait pas vraiment une surprise. *A fortiori justement* quand on connaît l'énorme succès de la console... (web, www.begeek.fr)

Dans la sémantique argumentative d'Anscombe & Ducrot (1983 : 57 sq.), un argument est dit « plus fort » s'il est présenté comme de nature à entraîner plus incontestablement une conclusion, en vertu des topoï en vigueur : c'est le cas de l'argument introduit par *parce que* (11a) et par *quand* (11b).

2.4.2. Cela dit, peut-on généraliser ce que l'on observe dans (11) à l'ensemble des *justement* pragmatiques ? Dans l'extrait (9) analysé *supra*, les quatre *justement* expriment-ils réellement un argument plus fort ? Nombreuses sont les occurrences de *justement* qui ne semblent pas opérer un renforcement argumentatif, à commencer par celles intonées à la manière d'une parenthèse :

- (12) j'ai toujours été attiré par euh le côté euh ++ euh visuel + euh artistique aussi + euh ben j'ai fait euh j'ai fait mon mon bac en arts visuels +++ et puis euh après je voulais me pencher *justement* du côté de la réalisation parce que euh vraiment la vidéo c'est quelque chose qui m'intéressait beaucoup + donc la réalisation pour moi c'était euh un premier objectif + là j'ai j'ai commencé à chercher ben *justement* en Suisse euh + des st- des possibilités de stages + euh j'ai trouvé euh *justement* en Valais euh la chaîne régionale qui qui forme *justement* euh + euh des des gens qui sont pas forcément expérimentés là-dedans

Dans (12), les trois premières occurrences de *justement* sur les quatre que contient l'extrait sont prononcées avec une intonation de parenthèse (v. Figure 2) : débit rapide, désaccentuation, marqueur escamoté avec assimilation progressive (/ʃtəmã/).

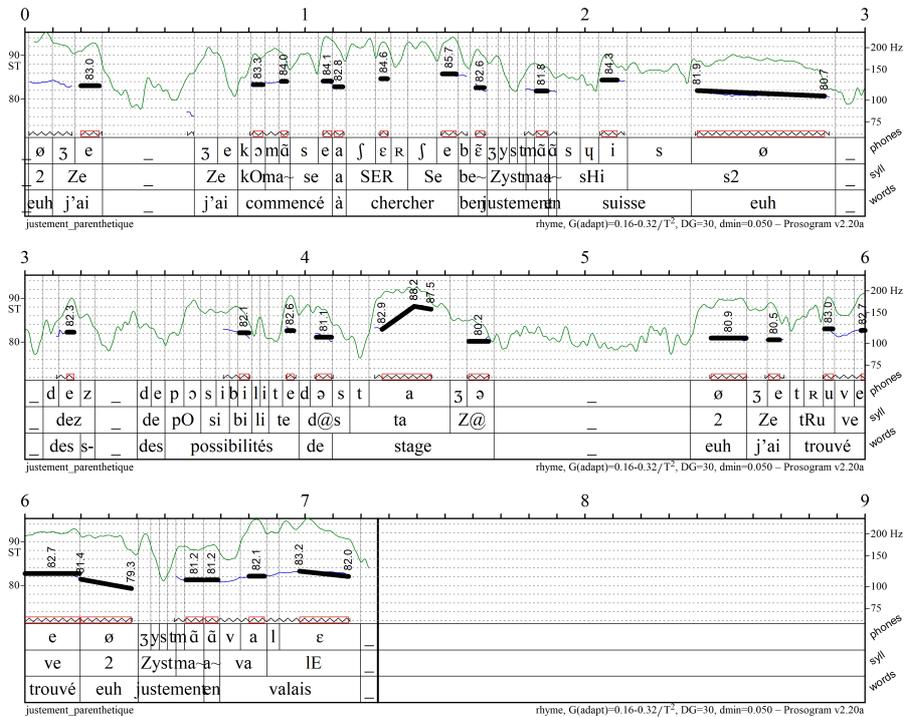


Figure 2. – Prosogramme d'un extrait de l'exemple (12)

Le profil prosodique de *justement* paraît peu compatible avec un renforcement argumentatif.

Plutôt qu'opérer un renforcement argumentatif, la récurrence du marqueur est au service du soin qu'apporte le locuteur à la construction de son ethos, comme s'il affichait son respect de la maxime de Relation (Grice 1979). Avec *justement*, le locuteur marque que les énonciations successives sont reliables à l'état courant de la mémoire discursive et qu'elles coïncident avec des attentes communicatives. Cette image peut être construite en usant de « leurres dialogiques » (Vion 2006) destinés à octroyer artificiellement une consistance persuasive au discours : *justement* fonctionne comme un de ces leurres aptes à (sur-)marquer que le discours est ajusté à l'état de la mémoire discursive (alimentée par le discours du locuteur lui-même, le discours de l'allocutaire, des informations livrées par la situation d'énonciation). Loin d'être un marqueur phatique ou à finalité altruiste, *justement* est centré sur le locuteur, qui souligne la pertinence de son propre dire, du fait même que celle-ci ne saute pas aux yeux¹².

¹² Cela peut aller de pair avec une certaine insécurité linguistique. À ce propos, Vion (2012 : 220) rapporte cette anecdote : « lors d'un colloque, un orateur, visiblement en difficulté

2.4.3. Nous distinguerons en conséquence deux types de « renforcement » : (i) celui d'un argument par rapport à un autre, le fait qu'il fasse davantage autorité selon la doxa ambiante – ce que montrent les exemples (11) –, et (ii) la confirmation d'une conclusion argumentative, *i.e.* le fait de relever le degré de confiance dans sa validité publique. Augmenter le degré de confiance dans une conclusion équivaut à rendre plus sûre son accessibilité, à la rendre plus aisément inférable. Le point (ii) est à notre sens plus fondamental pour saisir le fonctionnement de *justement* pragmatique.

Certains auteurs décrivent *justement* « pragmatique » comme un marqueur de confirmation (Nøjgaard 1992 : 416 sq., Gezundhajt 2000 : 215) – Nøjgaard entendant « confirmer » au sens de 'parler en faveur de la même conclusion' (*supra*, § 2.1.2.3). Précisons notre façon de concevoir cette opération de confirmation.

3. L'OPÉRATION DE CONFIRMATION

3.1. La construction des représentations mutuellement partagées par les interactants (la mémoire discursive) peut être figurée schématiquement comme suit. Un locuteur donne à entendre et à voir des indices verbaux et mimo-gestuels, afin de rendre publiquement valide un objet-de-discours. Son allocutaire s'appuie sur les indices ainsi exhibés pour inférer que cet objet-de-discours appartient à la mémoire discursive. Les incrémentations de la mémoire discursive sont par conséquent réalisées au moyen d'opérations d'inférences abductives, c'est-à-dire uniquement plausibles. Ainsi, les objets-de-discours inférés présentent des degrés de fiabilité inégaux – qui peuvent cependant être rehaussés par des corroborations, ou au contraire abaissés par d'autres inférences qui les affaiblissent :

[...] les objets-de-discours enregistrés dans M [*i.e.* la mémoire discursive] ne le sont pas tous avec le même degré de confiance. [...] Par ailleurs, il peut arriver qu'au fil du discours, le degré de confiance attribué à un objet évolue, et en particulier qu'il s'améliore grâce à quelque corroboration. Certaines énonciations n'ont pas d'autre fonction que de provoquer un tel renforcement. (Groupe de Fribourg 2012 : 246)

À notre sens, la fonction de *justement* pragmatique est « de provoquer un tel renforcement ». Mais on voit qu'il ne s'agit pas de doter un argument de davantage d'autorité, en vertu des topoï en vigueur. Il s'agit bien de rehausser le crédit attribué à un objet-de-discours dans la mémoire discursive. La distinction entre l'objet-de-discours d'une part, et le degré de confiance qui lui est attribué d'autre part est fondamentale : si *justement* réalise une opéra-

pour asseoir ses assertions, s'est mis à produire un grand nombre de *justement* qui, ne permettant pas d'imaginer ou de convoquer des extérieurs discursifs explicites, finissaient par apparaître comme des leurres desservant sa prestation ».

tion de confirmation, celle-ci porte sur la fiabilité de l'objet-de-discours, et non sur son existence :

Il est à noter qu'une confirmation [...] ne modifie pas directement le contenu utile de M : elle n'y ajoute ni n'en retranche aucun fait, et elle ne touche pas à l'intension de l'objet-de-discours consolidé. La somme des savoirs publiquement partagés est la même après qu'avant. La seule chose qui change, c'est l'indice de confiance attribué à l'un d'entre eux. On peut donc dire que, comme l'activation d'objet, la confirmation n'a pas de pertinence informationnelle (elle n'agit pas sur l'étendue des connaissances partagées), mais seulement une pertinence ergonomique (elle améliore la fiabilité d'une connaissance, c'est-à-dire permet son traitement au moindre coût par les sujets parlants, qui peuvent après cela opérer avec elle « les yeux fermés », sans plus avoir à se reposer le problème de sa validation). Ce qui n'empêche pas, au demeurant, qu'elle puisse avoir des répercussions indirectes sur le contenu de M, dans la mesure où en élevant le degré de vraisemblance d'un fait, elle peut éliminer ses concurrents, et ainsi inhiber ou favoriser certaines abductions ultérieures qui y seraient sensibles. (*ibid.*, 249)

3.2. Si *justement* pragmatique réalise une confirmation d'un objet-de-discours, entendue comme une opération de rehaussement de sa validité publique, se pose la question du rapport entre « coïncidence » (9)-(10) et « inversion argumentative » (5)-(6) : faut-il voir dans l'emploi d'inverseur une « spécialisation du *justement* de coïncidence » (Bruxelles *et al.* 1982 : 163) ? Telle est l'hypothèse de Nøjgaard (1992 : 416) qui tient l'emploi d'inverseur pour un cas particulier des emplois argumentatifs de *justement*.

Dans l'emploi d'inverseur, est-ce que *justement* indique indubitablement un renversement argumentatif ? Reprenons l'exemple (5) :

- (5) L1 : Je n'épouserai pas ce type, je ne veux pas finir mes jours en rase campagne.
 L2 : Pourtant, tu devrais aimer la campagne, tu y es née.
 L1 : *Justement*. (cité par Bruxelles *et al.* 1982)

Le dialogue (5) pourrait s'expliquer autrement, à savoir par le fait que L1 et L2 ne partent pas du même état de la mémoire discursive et que chacun, pourtant, opère une confirmation, un rehaussement de la fiabilité de la conclusion qu'ils tiennent pour valide. Dans cette négociation des représentations destinées à devenir publiques, L2 tient pour valide un objet O_i (<L1 devrait aimer la campagne>) alors que L1 tient pour valide un objet O_j (<L1 hait la campagne>). Cf. le même dialogue modifié :

- (5') L2 : – *Justement*, tu devrais aimer la campagne [O_i = <tu devrais aimer la campagne, puisque tu y es née>]
 L1 : – *Justement* pas ! [O_j = <je hais la campagne, puisque j'y suis née>]

O_i et O_j sont des objets-de-discours différents, et au moyen de *justement*, chacun des interactants d'une part présuppose valide l'objet en question et,

surtout, joue d'autre part sur l'indice de confiance de l'objet-de-discours qu'il revendique comme valide dans la mémoire discursive. Dans les deux cas, c'est la fiabilité de la conclusion qui est augmentée.

L'état de la mémoire discursive n'est jamais complètement identique pour les interactants. Il n'existe pas nécessairement de certitude sur ce qui est mutuellement manifeste, ni sur le degré de fiabilité accordé à un objet-de-discours – ce qui laisse une latitude aux interactants pour en jouer. Dans le dialogue (5), L1 et L2 donnent à voir chacun une image différente de l'état de la mémoire discursive, image qu'ils cherchent à imposer.

Justement présente une énonciation ou un contenu signifié comme actualisé(e) dans la justesse du moment, c'est-à-dire ajusté(e) à l'état courant de la mémoire discursive – état que *justement* contribue (paradoxalement) à construire.

4. SYNTAXE ET SÉMANTIQUE DE *JUSTEMENT*

Justement pragmatique est tantôt considéré comme un adverbe (de phrase ; d'énonciation ; conjonctif, Molinier & Levrier 2000 ; de connexion, Gezundhajt 2000 ; connectif, Charolles & Vigier 2005, cité par François 2016 : 224), tantôt comme un connecteur (Garcia 1983 : 412 ; un connecteur dialogique, Serça 1996 ; un « mot du discours », *ibid.*), comme un modalisateur (Vion 2006), ou encore comme un « pertinentiseur » (Wilmet 2010, terminologie empruntée à A. Jaubert ; les pertinentiseurs comme à *propos* et *justement* excuseraient « un apparent coq à l'âne »). D'aucuns considéreraient probablement que *justement* non régi fonctionne à la manière d'un « marqueur discursif » (Dostie & Pusch 2007 ; v. ex. 12, *supra*). Cette indécision témoigne d'une difficulté descriptive, à laquelle nous allons tenter de remédier.

Au § 1, *supra*, nous avons opposé *justement* régi (ex. 1) à *justement* non régi (ex. 2). Cette description sera affinée, en distinguant deux configurations possibles où *justement* est régi et deux configurations où il est non régi.

4.1. *Justement* régi

4.1.1. Intégré dans la structure de l'énoncé, *justement* peut opérer sur un prédicat, comme dans (1) et (13) :

- (13) (a) La mer se traverse aujourd'hui plus aisément que le moindre Sahara, et c'est grâce à elle, comme l'a fort *justement* dit un savant américain, qu'une parenté universelle s'est établie entre toutes les parties du monde. (Verne, *Les enfants du capitaine Grant*)
- (b) M. Guyot me l'a très *justement* dit, dans son métier il faut « aller aux gens ». (web, www.lausannebondyblog.ch)

Justement est régi par le syntagme verbal : [*justement*→SV]¹³ ; il se glose par ‘de manière juste’. Il s’agit là du *justement* nommé « descriptif » par Bruxelles *et al.* (1982).

4.1.2. Opérateur modal, *justement* peut être incident à une proposition qui le régit : [*justement*→P] :

- (14) puisque les autorités françaises voulaient faire passer un TGV à travers le territoire de Sauternes + et donc euh.: le problème est que: les vignerons craignent que ça change le microcosme + le microclimat local pour: fabriquer leurs vins parce qu’ils ont besoin *justement* de cette configuration un peu particulière + pour faire le Sauternes

Si notre analyse est correcte, cela suppose que *justement* « pragmatique » n’est pas toujours non régi. Dans (14), le marqueur se glose par ‘précisément’¹⁴. La modalité prédiquée par cet opérateur sur la P est une modalité d’ajustement entre deux faits (<il y a un microclimat> et <ils ont besoin de cette configuration micro-climatique>) – ajustement dont le locuteur se porte garant¹⁵.

4.2. *Justement* non régi

Si *justement* est non régi, cela signifie qu’il est apte à exercer plusieurs portées sémantiques (Ducrot 1980, Nøjgaard 1992) : incidence au prédicat, au contenu propositionnel, à l’énonciation. La position de *justement* est variable et indépendante de sa portée sémantique : *justement* non régi est en effet très mobile (*Justement, j’ai vu ta sœur / J’ai justement vu ta sœur / J’ai vu ta sœur, justement*).

Deux hypothèses peuvent être formulées quant à la facture syntaxique de la clause qui contient *justement*, sans qu’il soit aisé de trouver des arguments à l’appui de l’une ou de l’autre.

4.2.1. *Justement* peut former une clause indépendante, mais elliptique [\emptyset ←*justement*]_{CI}, dans laquelle il a la fonction d’adverbe régi par quelque régissant absent – sur le modèle des adverbes d’énonciation (Berrendonner, dans ce volume).

Lorsque *justement* porte sur l’énonciation, il ne qualifie pas une partie du contenu sémantique de l’énoncé, mais il exprime un commentaire sur l’acte même consistant à actualiser l’énoncé concerné. Cette relation prédiquée sur

¹³ La flèche signifie : « est régi par ».

¹⁴ *Justement* remplit ici la fonction de « paradigmatiser » un focus, en l’occurrence le complément oblique de cette configuration un peu particulière. Celui-ci est sélectionné dans un paradigme : <ils ont besoin de cette configuration climatique un peu particulière et pas d’autres facteurs favorisants>.

¹⁵ Il ne s’agit pas une modalité épistémique qui a trait au degré de vérité accordé au contenu propositionnel, comme c’est le cas pour *vraiment* (Rodríguez Somolinos 2011).

une énonciation réalise une opération de confirmation d'une inférence (présentée comme) mutuellement manifeste pour les interactants. Validée dans la mémoire discursive, elle voit son degré de fiabilité rehaussé par l'opération que réalise cette énonciation. Dans *Justement, les musiciens sont d'ailleurs habitués à jouer dans des endroits moins vastes* (= 16' *infra*), par exemple, l'énonciation de la clause [$\emptyset \leftarrow \textit{justement}$] confirme l'inférence <les musiciens sont dans une configuration singulière>, abductible du cotexte.

Si on fait cette hypothèse, le régissant manquant est un *verbum dicendi*. Comparer (13a) cité *supra*, où *justement* est régi par le verbe de parole *a dit*, et la version reformulée (13a') où *justement* forme à lui seul une clause indépendante :

- (13) (a) La mer se traverse aujourd'hui plus aisément que le moindre Sahara, et c'est grâce à elle, [comme l'a fort *justement* dit un savant américain], qu'une parenté universelle s'est établie entre toutes les parties du monde.
 (a') La mer se traverse aujourd'hui plus aisément que le moindre Sahara, et c'est grâce à elle [$\emptyset_{[a \text{ dit}]} \leftarrow \textit{justement}$]_{CI} qu'une parenté universelle s'est établie entre toutes les parties du monde.

L'hypothèse que les structures du type (13a) puissent expliquer l'occurrence de structures du type (13a') s'appuie sur des faits comme (15)-(17) où *justement* présente une métanalyse. En effet, le marqueur apparaît dans une P régie qui comprend un verbe de parole. Or, en l'absence d'un modifieur du type *très* ou *fort* (comme dans 13a), *justement* est ambigu. Faut-il paraphraser *justement* par 'de manière juste' (lecture « descriptive ») ou par 'à ce propos' (lecture « pragmatique ») ?

- (15) [...] ; ceux-là seuls ont pu constater la communication quasi surnaturelle qui [...] régnait constamment entre eux et l'auteur des *Béatitudes*, car, [ainsi que le dit *justement* l'un de ses biographes¹ : « Jamais professeur ne fut moins tyrannique et plus écouté. » (D'Indy, *César Franck*)
 (16) [...] il est fort gênant de voir jouer les musiciens et d'entendre la musique venir non pas de la scène, mais de tout en haut à gauche ou à droite, où s'ouvrent les pavillons des haut-parleurs. [Comme le remarque *justement* l'auteur de l'étude citée¹, les musiciens sont d'ailleurs habitués à jouer dans des endroits moins vastes [...]] (Vian, *Ecrits sur le jazz*)
 (17) Désormais, toute l'industrie semble avoir pris conscience du potentiel du cloud gaming, qui amènera [...] une évolution du mode de consommation, [comme l'évoque *justement* le président de Square Enix¹. (web, www.-jeuxvideo.com)

Dans la lecture « pragmatique », la P en *comme* ou en *ainsi que* est supprimable et *justement* peut œuvrer seul (comme dans 13a') :

- (15') ... car, [*justement*]¹, « Jamais professeur ne fut moins tyrannique et plus écouté. »

(16') ... [*Justement*]¹, les musiciens sont d'ailleurs habitués à jouer dans des endroits moins vastes.

(17') ... le cloud gaming amènera une évolution du mode de consommation, [*justement*]¹.

Cette ambiguïté est peut-être à l'origine de cette configuration où *justement* régi par un *verbum dicendi* ellipsé forme une clause indépendante.

4.2.2. Dans la seconde hypothèse, *justement* peut former à lui seul une clause, mais non elliptique, comme *bref* (Berrendonner 2020) par exemple, ou les interjections. Cela rejoint, nous semble-t-il, l'analyse de François (2016) pour les occurrences absolues. Précisons toutefois que dans cette configuration *justement* n'est pas nécessairement énoncé isolément. Voyons (18) :

(18) c'était un stage découverte je crois qu'ils appellent ça comme ça + ils recherchent des collaborateurs parce qu'ils sont pas beaucoup en sport + et pis euh + bah moi j'ai répondu à l'annonce qu'ils avaient + publiée + et puis euh + ben *justement* je suis allée dans cette rubrique sport et pis ils m'ont confié plusieurs articles à écrire

On peut abduire du début de l'extrait (18) que la protagoniste a rejoint la rubrique sport, inférence que vient rappeler *je suis allée dans cette rubrique*. L'actualisation de la clause *justement* réalise une opération de confirmation de la fiabilité de cette inférence¹⁶.

Les occurrences absolues sont analysables comme une clause autonome, elliptique [$\emptyset \leftarrow \textit{justement}$]_{CI} ou non [*justement*]_{CI}. De même pour les configurations où *justement* est placé à la périphérie gauche ou droite d'une clause (*justement j'ai croisé ta femme / j'ai croisé ta femme justement*). Les *justement* internes relèvent d'occurrences parenthétiques des structures clausales citées ci-dessus, ou fonctionnent comme un opérateur modal [*justement* → P]. Il apparaît malaisé d'énoncer des arguments en faveur ou en défaveur de ces analyses¹⁷.

¹⁶ Une raison pour préférer la seconde hypothèse et analyser *justement* comme une clause indépendante et non elliptique est que des suites du type *comme je me/le dis/disais très/fort justement* sont peu attestées : il est ici peu probable que *justement* soit régi par un *verbum dicendi* ellipsé. Autrement dit, lorsqu'il s'agit d'une « polyphonie monologique » (Nøjgaard 1992 : 417), l'hypothèse d'une ellipse apparaît moins vraisemblable.

¹⁷ La distinction entre *justement* opérateur modal et *justement* clause autonome est parfois délicate à établir. Dans (12), *justement* semble paradigatiser un focus – comme dans (14) – mais la prise en compte de la prosodie montre que dans (12) *justement* est une occurrence parenthétique d'une clause autonome.

5. LES OPÉRATIONS SUR LA MÉMOIRE DISCURSIVE

Sur la base de notre analyse sémantique, revenons avec quelques exemples littéraires sur les rendements pragmatiques du marqueur. L'extrait de la *Recherche* reproduit en (19) est instructif quant au fonctionnement argumentatif de *justement*. Dans le contexte, le narrateur aimerait se lier avec Mme Bontemps, tout en cachant ce souhait à Andrée :

- (19) Quand je parlais d'Albertine avec Andrée, j'affectais une froideur dont Andrée fut peut-être moins dupe que moi de sa crédulité apparente. Elle faisait semblant de croire à mon indifférence pour Albertine, de désirer l'union la plus complète possible entre Albertine et moi. Il est probable qu'au contraire elle ne croyait pas à la première ni ne souhaitait la seconde. Pendant que je lui disais me soucier assez peu de son amie, je ne pensais qu'à une chose, tâcher d'entrer en relations avec M^{me} Bontemps qui était pour quelques jours près de Balbec et chez qui Albertine devait bientôt aller passer trois jours. Naturellement, je ne laissais pas voir ce désir à Andrée, et, quand je lui parlais de la famille d'Albertine, c'était de l'air le plus inattentif. Les réponses explicites d'Andrée ne paraissaient pas mettre en doute ma sincérité. Pourquoi donc lui échappa-t-il un de ces jours-là de me dire : « J'ai *justement* vu la tante à Albertine » ? Certes elle ne m'avait pas dit : « J'ai bien démêlé sous vos paroles, jetées comme par hasard, que vous ne pensiez qu'à vous lier avec la tante d'Albertine. » Mais c'est bien à la présence, dans l'esprit d'Andrée, d'une telle idée qu'elle trouvait plus poli de me cacher, que semblait se rattacher le mot « *justement* ». Il était de la famille de certains regards, de certains gestes, qui bien que n'ayant pas une forme logique, rationnelle, directement élaborée pour l'intelligence de celui qui écoute, lui parviennent cependant avec leur signification véritable, de même que la parole humaine, changée en électricité dans le téléphone, se refait parole pour être entendue. Afin d'effacer de l'esprit d'Andrée l'idée que je m'intéressais à M^{me} Bontemps, je ne parlai plus d'elle avec distraction seulement, mais avec malveillance ; je dis avoir rencontré autrefois cette espèce de folle et que j'espérais bien que cela ne m'arriverait plus. Or je cherchais au contraire de toute façon à la rencontrer. (Proust, *À la recherche du temps perdu. À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, 1918 ; l'italique est de l'auteur)

La sincérité feinte du narrateur est mise en doute par l'assertion d'Andrée *J'ai justement vu la tante à Albertine*. Que révèle au narrateur l'occurrence de *justement* dans la bouche d'Andrée ? Le SP *sous vos paroles* et l'assertion *elle ne m'avait pas dit* dénotent la dimension implicite de l'objet-de-discours O <'le narrateur ne pense qu'à se lier à Mme Bontemps'>¹⁸. Le lecteur est mis dans la confiance par le narrateur, mais l'occurrence de *justement* révèle que O est également valide pour Andrée, même si elle ne le verbalise pas (*dans l'esprit d'Andrée*). L'objet-de-discours O, qu'Andrée *trouvait plus*

¹⁸ O = objet-de-discours valide pour une instance de discours. O' = objet-de-discours mutuellement valide pour les interlocuteurs.

poli de [...] cacher est, si on veut, valide *et* pour le narrateur *et* pour Andrée. Cependant cet objet-de-discours n'est pas mutuellement manifeste : il n'appartient pas à la mémoire discursive puisqu'Andrée cache qu'elle sait, jusqu'au moment où elle utilise *justement*. En usant de *justement* – qui se rattache à une *idée dans son esprit* – Andrée fait comme si l'objet-de-discours était public, comme s'il appartenait à la mémoire discursive : au moyen de *justement*, Andrée montre en outre qu'elle n'est pas dupe des intentions du narrateur. Instrument de ce coup de force argumentatif, l'occurrence de *justement* recatégorise – au moyen d'une opération implicite – un objet-de-discours O valide pour Andrée en un objet-de-discours O' mutuellement valide pour les interactants.

Le narrateur consent à la validation de O', lui qui pourrait pourtant rétorquer explicitement : « je ne souhaite pas me lier à Mme Bontemps, retirez votre *justement* ». Ou « Je ne sais pas ce que vous sous-entendez avec votre *justement*, mais... ». Plutôt que d'éliminer l'objet-de-discours O' de la mémoire discursive, il choisit l'option d'affaiblir son degré de confiance, d'abaisser son crédit afin qu'*in fine* Andrée doute de sa validité – autre manière de périmer O'. C'est ce qu'il accomplit en parlant de Mme Bontemps avec malveillance.

Dans cet extrait (19), la dimension implicite, qui démontre que *justement* ne se rattache pas forcément à un discours effectivement tenu, se double d'une dimension déictique (*de la famille de certains regards, de certains gestes*) de l'objet-de-discours sur lequel embraye *justement*. Genette, qui a commenté ce passage dans *Figures II* (« Proust et le langage indirect »), souligne ce point :

[...] l'adverbe démasque ici [...] deux insincérités à la fois, celle d'Andrée (qui avait feint jusque-là d'être dupe) et celle de Marcel lui-même ; [...] Proust rapproche ces accidents du discours des confidences muettes du corps : [...] (Genette 1969 : 280)¹⁹

En résumé, *justement* donne implicitement accès à cet objet-de-discours. D'un objet O valide pour Andrée, et parallèlement valide pour le narrateur, *justement* en fait un objet O' mutuellement valide pour les participants de la scène de parole :

Andrée-vrai(O) ∧ Narrateur-vrai(O) — *justement* → NOUS-vrai(O')

On voit bien que le processus décrit est plus complexe qu'un simple fait de polyphonie (*supra* § 2.3.). Ce qu'engage *justement*, c'est une opération de validation d'un objet-de-discours et d'adhésion à celui-ci comme un savoir public (Berrendonner 1983 : 230). Cet extrait montre que *justement* se révèle

¹⁹ Genette fait de *justement* « l'instrument privilégié de la gaffe » (*ibid.*, 279). Mais une gaffe qui peut se révéler délibérée. Voir dans (20) *infra* : *justement* œuvrerait au *rapprochement involontaire, parfois périlleux, de deux idées*.

un outil de gestion des représentations cognitives contenues dans la mémoire discursive.

Voyons un deuxième extrait de la *Recherche* :

- (20) Tel adverbe (par exemple employé par M. Cambremer quand il croyait que j'étais « écrivain » et que, ne m'ayant pas encore parlé, racontant une visite qu'il avait faite aux Verdurin, il s'était tourné vers moi en me disant : « Il y avait *justement* de Borelli ») jailli dans une conflagration par le rapprochement involontaire, parfois périlleux, de deux idées que l'interlocuteur n'exprimait pas et duquel, par telles méthodes d'analyse ou d'électrolyse appropriées, je pouvais les extraire, m'en disait plus qu'un discours. (Proust, *À la recherche du temps perdu. La prisonnière*, 1922 ; l'italique est de l'auteur)

Dire *Il y avait justement de Borelli* c'est établir un lien entre la présence de de Borelli et un objet-de-discours présenté comme appartenant à la mémoire discursive, à savoir l'inférence que <Marcel est écrivain>, cf. *il croyait que j'étais « écrivain »* – écrivain tout comme de Borelli. Cambremer fait comme si cette information était publique, or elle ne l'est pas : Marcel ne se sait d'ailleurs pas encore écrivain. *Justement* octroie le statut NOUS-vrai(O) à l'objet-de-discours O' <Marcel est écrivain>. Le narrateur ne réagit pas, consentant par là à sa validation publique. Pour Cambremer, la confiance dans O s'en trouve renforcée (puisque Marcel ne dément pas la validité de O'). *Justement* réalise un *rapprochement [...] de deux idées que l'interlocuteur n'exprimait pas* : on retrouve la dimension implicite et présupposée. À nouveau, l'objet O n'est pas dans l'avant-discours, mais *justement* présuppose qu'il appartient aux représentations mutuellement partagées. Dire *justement*, c'est – en pointant sur un objet-de-discours, comme s'il appartenait à la mémoire discursive – impliquer l'allocutaire, éventuellement malgré lui²⁰.

Troisième extrait, de Ramuz cette fois-ci, où l'ajustement qu'exprime *justement* est également à reconstruire par inférence :

- (21) La pente se déroba sous eux : déjà un peu de soleil leur venait jusque sous le menton. Ils s'élevèrent comme à une échelle de soleil par des échelons. Le soleil les frappa l'un après l'autre sur le côté, en même temps qu'un reflet, qui leur était envoyé par le petit lac, les frappait par devant. Il y eut moins de neige, il y eut toujours moins de neige, il n'y eut plus de neige

²⁰ Cet extrait montre en outre que *justement* peut enchaîner de but en blanc sur un élément non verbal (Gezundhajt 2000). Cf. :

Ariane s'en allait donc le pied léger chez sa voisine. Sa main n'eut pas le temps de se poser sur la sonnette que la porte s'ouvrit tout grand.

– Ariane ! s'écria Clémentine qui venait subitement de paraître dans l'encadrement. Quelle surprise, je pensais *justement* à toi ! (Huet, *Les aventures de Clémentine la petite savante*, googlelivres)

Dans cet exemple, comme dans (20) – *ne m'ayant pas encore parlé* –, *justement* enchaîne sur un percept situationnel et non sur un élément segmental.

du tout. Et, tout à coup...

Parce qu'ils avaient marché encore, ils ne s'étaient pas arrêtés, ils avaient fait aller leurs jambes aussi vite qu'ils pouvaient ; – puis ils s'arrêtèrent tous ensemble.

Justement, on sonnait une cloche quelque part dans le fond de la vallée ; *justement*, le grand oiseau qui fait des cercles en tenant ses ailes immobiles tournait au-dessus du vide ; *justement*, il a jeté son cri ; – alors on est devant cet immense bassin de fontaine et l'heure le remplit d'une eau brillante de lumière à travers laquelle les choses ne s'aperçoivent qu'une à une, venant seulement peu à peu avec leur nombre jusqu'à un total. (Ramuz, *La séparation des races*, 1922)

Les séquences *Et, tout à coup* et le fait qu'*ils s'arrêtèrent tous ensemble* suggèrent que quelque chose d'inattendu s'est produit. Les temps verbaux soulignent un changement de régime énonciatif entre les deux premiers paragraphes et le troisième. Par ailleurs, plusieurs indices convergents laissent supposer un passage à la perspective des personnages :

– Les SN définis (*le grand oiseau, son cri*) créent des coups de forces présuppositionnels (Ducrot 1972 : 51) dans la mesure où il n'a pas été question jusqu'alors d'un oiseau ni de son cri.

– Le SN *cet immense bassin* pourrait certes anaphoriser « *reflet sur le petit lac* » mais on pourrait également y voir un cas de deixis *am Phantasma* (Bühler 1934), comme si le lecteur se trouvait en présence du référent, alors que ce n'est pas le cas.

– Le fait que les *choses ne s'aperçoivent qu'une à une* trahit le point de vue des personnages qui découvrent petit à petit le spectacle des reflets de lumière sur le lac ; cela est peu compatible avec la vision holistique que l'on attend d'un narrateur. Le participe présent déictique *venant* pourrait également contribuer à l'image d'un narrateur qui s'associe au point de vue du personnage.

– Le second pronom *on* (non coréférentiel au premier) semble inclure le narrateur-témoin, comme si celui-ci voyait avec les yeux de ses personnages ; il s'oppose au *ils* qui assoit le statut d'instance externe du narrateur des deux premiers paragraphes.

– Enfin et surtout, les trois occurrences de *justement* conduisent à reconstruire par inférence une chaîne causale du genre : la sonnerie de la cloche (*on sonnait une cloche*) entraîne l'envol de l'oiseau (*le grand oiseau qui fait des cercles*) puis son cri (*il a jeté son cri*), le tout causant l'arrêt des marcheurs (*Et tout à coup ils s'arrêtèrent*).

Une caractéristique du style de Ramuz fait que le lecteur est sans cesse renvoyé sur le plan des personnages. *Justement* est ici au service de cet effet d'immédiateté communicationnelle (Koch & Oesterreicher 2001). Cette proximité n'est qu'un simulacre, parce que c'est plutôt une distance communicative qui est effectivement établie entre narrateur et lecteur. Un tel procédé suppose une reconstruction de la part du lecteur. On voit bien de

quelle manière *justement* construit une image publique de l'état du savoir – condition de la construction de la cohérence du texte par le lecteur – comme s'il devait reconstruire sur le vif l'univers référentiel partagé par les personnages.

L'entrée en matière d'un autre roman de Ramuz montre bien que *justement* peut être un expédient exploité par le romancier pour suggérer l'existence d'une scène zéro à reconstruire :

- (22) Borchat venait *justement* de sortir, ce jour-là, de chez Fanchette Centlivres ; (Ramuz, *La Guerre aux papiers* ; incipit)

CONCLUSION

En embrayant (ou en faisant mine d'embrayer) sur l'état courant de la mémoire discursive, *justement* (i) peut confirmer la validité publique d'un objet-de-discours O' (= augmente son degré de confiance) ; cet objet a été validé auparavant ou est inférable d'un objet validé dans la mémoire discursive. Ou alors *justement* (ii) peut présenter O' comme publiquement valide, ce qui contraint l'allocutaire à le valider sur le vif, *a posteriori* – O' étant un discours, une inférence, un geste déictique ou un percept situationnel.

Nous avons montré que *justement* non régi était au service d'un ajustement à l'état courant de la mémoire discursive. La question du lien entre l'adjectif *juste* et le dérivé *justement* formé à partir de cet adjectif apparaît incontournable. Néanmoins, la confrontation entre *justement* et *juste* (Bat-Zeev Shyldkrot, Leeman 2004, Mellet & Monte 2009, Salvan 2014-2015, Lafontaine 2018) ne peut être abordée frontalement ici et devra(it) faire l'objet d'une étude en soi. Arrêtons-nous sur un seul aspect de la question. Mellet & Monte (2009) rangent « l'adverbe *juste* » dans deux catégories, l'une où il est glosé par *précisément* ou *exactement* (exacte adéquation), l'autre où il est glosé par *seulement*, *uniquement* ou *rien d'autre que* (limitation). La comparaison avec *justement* n'est pertinente qu'avec la première catégorie. Les auteurs citent des exemples édifiants où *juste* semble synonyme de *justement* non régi :

- (23) Vous savez que son mari était prisonnier en Allemagne ? Eh bien, il a été tué dans un bombardement. Et vous voyez comme il y a des coïncidences curieuses, il a été tué *juste* la nuit où nous étions tous là, en train de nous amuser. (Clavel, cité par Mellet & Monte)

Le commentaire proposé par Mellet & Monte pourrait parfaitement s'appliquer à *justement* non régi : « *juste* souligne ici une adéquation (ou identification) de l'occurrence décrite avec une valeur préconstruite », le N *coïncidences* « explicit[ant] l'opération d'identification » (*ibid.*, 36). Si on substitue *justement* à *juste* dans (23), qu'est-ce qui différencie les deux marqueurs ? Une observation de Mellet & Monte (*ibid.*) apporte une réponse : la « valeur [d'exacte adéquation] semble réservée aux cas où *juste* est suivi de

l'article défini [ou] d'un démonstratif [...] [à témoin] les nombreuses relatives opérant un fléchage vers la valeur préconstruite » ; dans (23), on notera le SN défini *la nuit*, suivi de la relative (*où nous étions tous là*). On peut penser que pour signifier une exacte adéquation avec une « valeur préconstruite », *juste* doit être accompagné d'adjuvants soulignant que l'objet-de-discours est validé dans la mémoire discursive. Rien de tel avec *justement*, ou du moins *justement* ne requiert-il absolument pas ces adjuvants : en effet, il est lui-même présupposant ; pour le dire dans les termes des auteurs, il « opèr[e lui-même] un fléchage vers la valeur préconstruite ».

Conventions de transcription

+ = pause

: = allongement

= nom propre anonymisé

[blabla] = segment prononcé en chevauchement d'un autre

bla- = amorce de mot ou de syntagme

[XXX] = séquence inintelligible

BLA = accent d'intensité

Pour des questions d'intelligibilité, des points d'interrogation ont été ajoutés pour marquer les questions.

RÉFÉRENCES

- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- AVANZI M., BÉGUELIN M.-J., CORMINBOEUF G., DIÉMOZ F. & JOHNSEN L.A. (2012-2020). Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande. Université de Neuchâtel : www.unine.ch/ofrom
- BAT-ZEEV SHYLDKROT H. (2001). Grammaticalisation, changements sémantiques et quantification. *Travaux linguistiques du CERLICO* 14, 11-34.
- BÉGUELIN M.-J. & CORMINBOEUF G. (2017). *Ou comme ça, machin* et autres marqueurs d'indétermination dans les listes. *Discours* 20. En ligne : <https://discours.revues.org/>
- BERRENDONNER A. (1983). Connecteurs pragmatiques et anaphore. *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- BERRENDONNER A. (2020). « Bref ». In : O. Inkova (éd.), *Autour de la reformulation*. Genève : Droz, 121-132. Collection « Recherches et Rencontres ».
- BERRENDONNER A. (dans ce volume). Les 'adverbes d'énonciation'.

- BILGER M. & CAPPEAU P. (2004). Ce que les corpus nous apprennent sur la langue. In : C. Vargas (ed.), *Langue et étude de la langue. Approches linguistiques et didactiques*. Aix-en-Provence : PU, 59-68.
- BRUXELLES S., DOBROVIE-SORIN C., DUCROT O., FRADIN B., NGUYEN T., RECANATI F. & VICHER A. (1982). *Justement*, l'inversion argumentative. *Lexique* 1, 151-164.
- BÜHLER K. (1934). *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*. Stuttgart : Lucius & Lucius. Trad. franç. : *Théorie du langage. La fonction représentationnelle*. Marseille : Agone, 2009.
- CAPPEAU P., BENZITOUN C. & CORMINBOEUF G. (2017). Réflexions sur les exploitations différenciées de la grammaire. *Revue de Sémantique et de pragmatique* 41-42, 135-153.
- COMBETTES B. & PRÉVOST S. (2001). Évolution des marqueurs de topicalisation. *Cahiers de praxématique* 37, 103-124.
- DOSTIE G. & PUSCH C. (2007). Les marqueurs discursifs. Sens et variation. *Langue française* 154, 3-12.
- DUCROT O. (1972). *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.
- DUCROT O. (1980). Analyses pragmatiques. *Communications* 32, 11-60.
- DUCROT O. (1983). Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de linguistique française* 5, 7-36.
- FRANÇOIS J. (2016). *Justement !* sans autre forme de procès. In : L. Sarda et al. (éds), *Connexion et indexation*. Paris : ENS Éditions, 221-236.
- GARCIA C. (1983). *Étude sémantique de bon, enfin, justement, de toutes manières dans un corpus oral. Essai pour la mise en place du concept explicatif de connecteur dialogique*. Thèse pour le Doctorat de 3^{ème} cycle : Université de Paris VII.
- GENETTE G. (1969). *Figures II*. Paris : Seuil.
- GEZUNDHAJT H. (2000). *Adverbes en –ment et opérations énonciatives*. Berne : P. Lang.
- GÓMEZ-JORDANA S. (2010a). L'évolution diachronique des adverbes *justement / justement, apparemment / apparemment, décidément / décidément* en français et en espagnol. *Vox Romanica* 69, 206-231.
- GÓMEZ-JORDANA S. (2010b). Syntaxe et sémantique de(s) *justement(s)* : continuum ou homonymie ? In : C. Álvarez Castro, F. M. Bango de la Campa & M.L. Donaire (éds), *Liens linguistiques. Études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*. Berne : P. Lang, 393-408.
- GÓMEZ-JORDANA S. (2017). L'évolution de *justement / justement* en français et en espagnol : coïncidence, polyphonie et inversion argumentative. In : J.-C. Anscombe, A. Rodríguez Somolinos & S. Gómez-Jordana (éds), *Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argument d'autorité*, 51-70.
- GRICE H.P. (1979). Logique et conversation. *Communications* 30, 57-72.
- GROUPE DE FRIBOURG, (2012). *Grammaire de la période*. Berne : P. Lang.

- JOHNSEN L.A. (2011). Un éclairage sur le fonctionnement référentiel de *tout ça* en fin de liste. In : G. Corminboeuf & M.-J. Béguelin (éds), *Du système linguistique aux actions langagières*. Bruxelles : De Boeck, 487-505.
- LAFONTAINE F. (2018). Syntaxe et sémantique des tournures telles que *c'est juste énorme !* *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF'18)*. En ligne : https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf_cmlf_2018_14003.pdf
- LE DRAOULEC A. & REBEYROLLE J. (2018). Quand *maintenant* et *après* disent (à peu près) la même chose (mais pas de la même façon). *Discours* 22. En ligne : <http://journals.openedition.org/discours/9617>
- LEEMAN D. (2004). L'emploi de *juste* comme adverbe d'énonciation. *Langue française* 142, 17-30.
- MELLET S. & MONTE M. (2009). *Juste / à peine* et la construction de la frontière notionnelle. *Cahiers de praxématique* 53, 33-55.
- MOLINE E. (2014). Adverbes en *-ment* ». *Fracov*. En ligne : <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp?RH=1373703153287>
- MOLINIER C. & LEVRIER F. (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*. Droz : Genève-Paris.
- NØJGAARD M. (1992). *Les adverbes du français. Essai de description fonctionnelle*, Tome 1. Copenhague : Munksgaard.
- NØLKE H. (1993). *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- NØLKE H. (2002). *Donc, revenons à nos moutons !* Contraintes grammaticales sur le repérage des arguments des connecteurs. In : H. Jansen *et al.* (eds), *L'infinito & oltre. Omaggio a Gunver Skytte*. Odense : Odense University Press, 373-390.
- PLANTIN C. (1996). *L'argumentation*. Paris : Seuil.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS A. (2011). Assertion de la vérité et engagement du locuteur : l'évolution de *voirement* et de *vraiment* en français (XII^e-XVII^e siècle). *Langages* 184, 91-110.
- SALVAN G. (2014-2015). Juste la fin du monde. L'excès *juste*, ou l'hyperbole exagère-t-elle toujours ? *TRANEL* 61-62, 63-78.
- SERÇA I. (1996). A propos de *justement*. *L'information grammaticale* 71, 28-31.
- VION R. (2006). Modalisation, dialogisme et polyphonie. In : L. Perrin (éds), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz, 105-123. (*Recherches linguistiques* 28)
- VION R. (2012). La modalisation : un mode paradoxal de prise en charge. *Filologia E Linguística Portuguesa* 14-2, 203-224.
- WILMET M. (2010). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck.